

DIRECTION DES EXAMENS ET DES CONCOURS



BP V 151 ABIDJAN TEL : +225 27 20 32 90 95
E-mail : service.diplome@mesrs.edu.ci

ATTESTATION D'ADMISSIBILITE
AU DIPLOME DE
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Le Directeur des Examens et des Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, vu le procès-verbal de délibération du 19 août 2022, certifie que,
M, Mme, Mlle :

NOM : KOMENAN

PRENOMS: N'GUESSAN DOMINIQUE AXELLE

NUMERO : BTS2022027908

Né(e) le : 02/08/2001 à BOUSSOUE - COTE D'IVOIRE

a subi avec succès les épreuves d'admissibilité au :

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

OPTION

GENIE CIVIL OPTION TRAVAUX PUBLICS

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le 25 octobre 2022

Le Directeur



Dr. FOFANA Alhassane

2022FH06153

NB : Il n'est délivré qu'une seule attestation. Chaque fois que l'intéressé aura à justifier de son titre, il lui appartiendra d'établir une copie de cette attestation qu'il fera certifier conforme à l'original par la Direction des Examens et des Concours du MESRS. Toute rature ou surcharge annule la présente attestation.